

Compte rendu Assemblée Générale du 24/06/2022 à 20h Salle de Réception – Breuillet

Une liste d'émargement avait été déposée à l'entrée de la salle afin de recenser les présents et recevoir les pouvoirs. Le quorum étant atteint (plus de 49 présents et 35 représentés), le président G. Lefebvre déclare que la séance est ouverte et que l'AG peut délibérer.

Nous notons avec satisfaction la présence de Mmes Perron et Ouvrard qui représentent la mairie de Breuillet.

Vote du compte rendu de l'AG de la saison précédente

Le président procède au vote du compte rendu de l'assemblée générale précédente du 29/06/2021 pour la saison 2021/2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral

Il procède ensuite à la lecture du rapport moral qui met l'accent sur les changements intervenus dans l'organisation des cours de gymnastique suite au départ de Noëllie et à l'accident de Rachel.

Noëllie a été remplacée par Bruna pour ses cours du lundi soir et du mardi après-midi.

Virginie a repris les cours de Rachel du lundi matin, jeudi matin et soir, vendredi matin.

Le président souligne qu'il n'y a pas eu d'interruption de cours, le club ayant su trouver les solutions pour réagir immédiatement. Ces changements ont aussi apporté de la diversité dans les cours ce qui est recommandé par notre fédération FFEPGV.

Il souligne que les animatrices ont la possibilité de se former à des formations complémentaires et que le club y est favorable.

3 encadrants marche (Jacques, Pascal et Philippe) ont suivi avec succès la formation ABR 1 (Accompagnateur Bénévole de Randonnée – niveau 1) prise en charge entièrement par la fédération EPGV.

Le club a donc maintenant 4 encadrants diplômés.

Le rapport moral (cf. pièce jointe) est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activité

Mme B. Lebaube – secrétaire fait lecture du rapport d'activité en mentionnant tout le dispositif qui a été mis en place pour assurer la pérennité des cours, souligne le bon niveau de participation aux cours et aux marches ainsi que la reprise progressive des activités extra-EPGV vu l'amélioration du contexte sanitaire.

Le rapport d'activité (cf. pièce jointe) est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier

Mme M. Rebout – trésorière présente le rapport financier qui fait apparaître un résultat tout juste à l'équilibre mais qui est satisfaisant.

Budget prévisionnel, fixation du montant de la cotisation

Le budget prévisionnel anticipe une stabilité du nombre d'adhérents.

Le président présente les nouveaux barèmes de cotisation :

- Cotisation individuelle annuelle
 - Gym + marche : 118€ pour les breuilletons, 128€ hors commune
 - Marche : 70€

Le rapport financier, le budget prévisionnel (cf. pièces jointes) et les nouveaux barèmes des cotisations sont approuvés à l'unanimité.

Organisation des activités gymnastique et marche

Le président informe de la nouvelle organisation des cours de gymnastique :

- Rachel assurera les cours du matin (lundi, jeudi et vendredi), elle proposera un planning mensuel pour les cours de *step* et de *stretching*,
- Bruna assurera le cours de gym douce du mardi après-midi, là encore des cours de *Body Zen* et de *Pilâtes* seront proposés chaque mois,
- Virginie assurera les cours du soir (mardi et jeudi), elle vous proposera des cours à thème plein de dynamisme et de vitalité comme la *Zumba* qui ont été très appréciés.

Le cours du lundi soir est pour l'instant suspendu et ne pourra être remis en place qu'avec de nouveaux cotisants pour assurer la rémunération de l'animatrice.

Le président propose de reconduire les cours de la saison 2021/2022 aux mêmes horaires (sauf celui du lundi soir déplacé au mardi soir). Tous les cours se tiendront dans la salle Multisports.

L'organisation de la marche du *mercredi matin*, avec ou sans bâtons, est reconduite en 2 groupes sur des parcours balisés ou des sentiers pendant environ 2h :

- marche **rapide** 5 à 5,5 km/h sur une distance de 8 à 9 km
- marche **sportive** 5,5 à 6 km/h sur une distance de 9 à 10 km

La marche du *dimanche matin* est une marche plus décontractée, avec ou sans bâtons, pendant 3h environ sur une distance de plus de 10 km pour profiter de l'environnement.

Mme D. Couvillers – vice-présidente fait le point sur le séjour de marche prévu du 10 au 17 septembre 2022 qui se déroulera au village vacances « [Ker Beuz](#) » à Trévargan dans la presqu'île de Crozon. 27 participants marcheurs sont inscrits à ce séjour. Ils devront s'acquitter du solde courant juillet.

Comité directeur

Le président informe que ce comité directeur est en place depuis 3 ans et terminera donc son mandat l'année prochaine en juin 2023. Il faut d'ores et déjà prévoir le renouvellement de certains membres. Le président demande à d'éventuels candidats de se signaler et propose qu'ils puissent participer à certaines réunions pour prendre connaissance des dossiers et de la nature des responsabilités.

Information et communication

Le président donne la parole à Philippe pour présenter les activités de communication et d'information.

Mr Philippe Lebaube rappelle que le reçu fiscal est envoyé chaque année par la FFEPGV à l'adresse courriel des adhérents qui peuvent ensuite le mentionner dans leur déclaration fiscale. Il faut donc surveiller sa messagerie pour imprimer ce reçu fiscal dès réception.

Des articles ont été publiés dans la presse locale Sud-Ouest , Echo Breuilleton sur la vie de notre club.

Le club relaie les informations des autres associations breuilletonnes et de la CARA dans son site Internet dès qu'elles sont en relation avec nos activités marche et gym ou sont de nature caritative (Don du sang par exemple).

La consultation du site Internet est stable, l'application mobile SportsRegions est de plus en plus utilisée (63 adhérents) pour s'inscrire aux cours ou aux marches. 95% des personnes inscrites aux cours ou aux marches y participent effectivement.

Il est rappelé qu'en cas d'annulation ou de changement dans les cours ou les marches, seuls les inscrits sont prévenus par courrier électronique jusqu'à la veille de l'événement et par SMS le jour même. Il faut donc s'inscrire dès que possible et surtout éviter de s'inscrire au dernier moment. Il est conseillé de toujours consulter le site avant de venir.

L'adhésion en ligne pour la saison 2022/2023 sera opérationnelle dès la fin du mois de juin.

Deux pages sont disponibles dans la rubrique « infos pratiques » pour contacter par mail ou téléphone les encadrants marche ou les autres marcheurs. Ces pages sont protégées par un code d'accès simple à mémoriser qui a été communiqué aux adhérents.

Questions diverses

Comme les années précédentes, depuis la mi-juin jusqu'à fin août, l'horaire d'été a été reconduit pour les marches du mercredi à 9h30.

Un moment de convivialité a clôturé cette AG.

La séance est levée à 22h15.

Pièces jointes :

- Rapport moral
- Rapport d'activités
- Rapport financier
- Budget prévisionnel